

DOSSIER DE PRESSE

Projet Center Parcs Pindères et Beauziac Lot-et-Garonne

12 mai 2016



CONTACT PRESSE :

Valérie Lauthier

E : valerie.lauthier@groupepvcp.com

T. : 01 58 21 54 61

www.concertation-centerparcs-pinderesbeauziac.fr

ORGANISATION ET MODALITÉS DE LA CONCERTATION

► La concertation : un moment clé dans la vie du projet

Pierre & Vacances-Center Parcs a décidé d'organiser une concertation, afin d'informer, de créer le dialogue sur le projet et de répondre, autant que possible, aux attentes des parties prenantes : associations, organisations socio économiques et plus largement l'ensemble du public.

La concertation permettra à chacun de poser des questions sur le projet, d'exprimer des positions, d'émettre des avis et des suggestions et de publier des contributions.

► Le calendrier de la concertation

- **11 Mai 2016** : mise en ligne du dossier de concertation
- **6 au 23 juin 2016** : 6 réunions publiques
- **6 juin jusqu'au 15 juillet 2016** : questions/réponses sur le site web de la concertation
- **Au-delà** : poursuite du dialogue avec toutes les parties prenantes dans le cadre des réglementations et enquêtes publiques

► Les grands principes de la concertation

- **Une concertation qui s'adresse à tous** : citoyens, acteurs associatifs, sociaux, économiques, élus...
- **Un débat transparent** : les études et toute l'information existantes sont mises à disposition (tant qu'elles ne concernent pas le secret commercial),
- **Des participants sur un pied d'égalité** : tous les avis et positions sont pris en compte de manière équivalente, qu'ils proviennent d'un habitant ou d'un dirigeant d'organisation
- **Des avis argumentés** : afin de permettre un dialogue fructueux les avis et prises de positions des intervenants doivent être argumentés au maximum

► Le garant de la concertation

Pour garantir le bon déroulement de la concertation et assurer l'impartialité des échanges, Pierre & Vacances-Center Parcs a décidé de confier cette mission à une personne qualifiée, indépendante et neutre à l'égard du projet. Ce « garant » tiendra le rôle d'observateur et de témoin.

Le garant veille au respect des grands principes et s'assure de :

- la participation d'un public le plus large possible,
- la qualité et la sincérité des informations diffusées,
- la bonne mise en œuvre des outils d'informations et d'expression,
- l'adéquation des réponses apportées par Pierre & Vacances-Center Parcs aux questions posées par le public.

Après la concertation, le garant produit un rapport sur son déroulement et sur les principaux points qui ont fait l'objet du débat.

Pendant toute la durée de la concertation le garant pourra être saisi par mail depuis le site internet.



► Les engagements du Maître d'ouvrage :

- Elaborer un dossier complet de présentation du projet et une synthèse,
- Mettre à disposition les études déjà réalisées,
- Présenter le projet dans les réunions publiques et répondre à toutes les questions,
- Restituer les enseignements de la concertation et expliquer comment ils ont été pris en compte ou pourquoi ils ne l'ont pas été.

► Le dossier de présentation du projet :

- le choix du site
- les enjeux du projet
- les caractéristiques du projet
- le fonctionnement d'un Center Parcs
- la prise en compte de l'environnement
- l'aménagement des réseaux et équipements
- le montage juridique, économique et financier
- le déroulement du chantier

► Le déroulement des réunions

Les réunions débuteront à 19h pour une durée d'environ trois heures et comporteront :

- une présentation du projet par le maître d'ouvrage (15')
- un premier débat sur tous les aspects du projet (45')
- l'audition de quelques acteurs sur le projet ou la thématique du jour (25')
- un focus thématique par le Maître d'Ouvrage (10')
- un second débat sur le thème du jour (80')

► Dates, lieux et thématiques des réunions

Lundi 6 juin 19h	Pindères	Réunion d'ouverture de la concertation	Salle des Fêtes 47700 Pindères
Jeudi 9 juin 16h	Pindères et Beauziac	Visite du site d'implantation du projet	Rendez-vous à 16h Parking du lac de Clarens
Jeudi 9 juin 19h	Beauziac	Focus « environnement »	Salle des Fêtes 47700 Beauziac
Lundi 13 juin 19h	Casteljaloux	Focus « réseaux et équipements publics »	Salle de la Bartère Rue de La Bartère 47700 Casteljaloux
Jeudi 16 juin 19h	Marmande	Focus « retombées économiques et emploi »	Parc des Expositions 6 avenue François Mitterrand 47200 Marmande
Lundi 20 juin 19h	Nérac	Focus « modèle économique et financement »	Espace d'Albret Quai de la Baïse 47600 Nérac
Jeudi 23 juin 19h	Grezet Cavagnan	Réunion publique de clôture	Salle des Fêtes 47250 Grezet Cavagnan

► Les auditions d'acteurs

Pour faciliter l'expression de positions argumentées, des auditions réservées aux acteurs seront organisées lors de la plupart des réunions sur les bases suivantes :

- 8 minutes d'intervention au pupitre avec un nombre limité de diapositives,
- inscriptions en amont sur le site internet www.concertation-centerparcs-pinderesbeauziac.fr,
- regroupement d'acteurs possible sur une même prise de parole.

► Le site internet de la concertation :

Ce site, qui restera accessible après la concertation, permettra :

- d'accéder aux informations pratiques,
- de télécharger le dossier de concertation,
- de consulter les études en ligne,
- d'accéder à l'enregistrement des réunions,
- de déposer des questions,
- de déposer des avis,
- de publier des contributions,
- de contacter le garant.

► L'information sur la concertation

- Médias, privés et publics
- Diffusion de tracts dans les 6 200 boîtes aux lettres de la Communauté de communes
- Tracts chez certains commerçants de 35 villes en Lot et Garonne et en Gironde (28 en Lot-et-Garonne et 7 en Gironde)
- Affichettes dans les lieux publics
- Campagne « adwords » sur internet pour une meilleure accessibilité au site internet de la concertation aux internautes potentiellement intéressés



► Des partenariats étroits avec les acteurs locaux

Au-delà de l'implication forte du Département et de la Région dans ce projet, le développement des Center Parcs s'inscrit dans une coopération étroite avec le tissu socio-économique local, favorisant ainsi leur intégration dans un projet global de territoire.

La volonté de s'ouvrir et de s'ancrer localement est ainsi une caractéristique essentielle du projet de Pindères et Beauziac et de nombreux partenariats seront noués.

Parmi eux :

- **Des partenariats économiques** afin d'établir des filières courtes et locales pour les achats et les prestations diverses,
- **Des partenariats agricoles** relatifs à l'approvisionnement alimentaire, à des visites d'exploitations, à la gestion de la ferme pédagogique, à la boutique de produits locaux ou encore à l'organisation de marchés au sein du domaine, etc.
- **Des partenariats touristiques** avec la présence d'un relais de l'office du tourisme au sein du domaine et la création de « packages » pour inciter les clients du domaine à découvrir les richesses patrimoniales, culturelles et gastronomiques de la région,
- **Des partenariats associatifs** pour la prise en charge d'animations ou la programmation d'activités ludiques.

► Une implication majeure des entreprises locales dans la construction

Les retombées pour les entreprises locales se concrétisent dès la phase de construction. Ainsi 18 mois environ avant le lancement du chantier, le projet sera présenté aux entrepreneurs locaux avec l'aide des chambres consulaires et des organisations professionnelles. Ces rencontres permettront aux PME et TPE du territoire de se regrouper pour répondre aux appels d'offres. Ainsi, pour la construction du dernier Center Parcs, dans la Vienne, 71 % du montant des travaux de construction ont été attribués à des entreprises de la région Poitou-Charentes.

► Une contribution importante à l'essor touristique

Le projet Center Parcs de Pindères et Beauziac s'inscrit dans une logique de co-promotion des richesses touristiques locales. Pierre & Vacances-Center Parcs coopérera activement avec la Région, le Département et les collectivités locales pour valoriser la destination Lot-et-Garonne et renforcer sa notoriété à une échelle nationale et même européenne.



► **Une coopération qui se traduira par de nombreuses actions, dont :**

- l'association des noms du département et de la région dans des actions commerciales du Center Parcs ;
- le lancement d'une réflexion avec les collectivités territoriales sur les moyens de valoriser les atouts du Lot-et-Garonne à travers la marque Center Parcs ;
- des actions marketing concertées et communes ;
- la présence d'une antenne touristique du Lot-et-Garonne au sein du Domaine, véritable vitrine pour le département. Ce point d'information et de vente présentera les richesses du territoire, des nombreux châteaux et bastides aux multiples témoignages de l'art roman, et ses activités comme les excursions dans les villages proches, le véloroute du Lot, les randonnées sur le canal de Garonne), ou encore le chemin de fer touristique du pays d'Albret...
- au-delà du point d'information touristique, les résidents pourront découvrir et réserver les activités grâce à une application et des bornes dédiées au sein du Domaine ;
- la mise en place de « packages » pour promouvoir les sites touristiques, étudiés avec le Comité Départemental du Tourisme du Lot-et-Garonne et le Comité Régional du Tourisme Aquitaine.



LE PROJET

► En bref :

- Le Domaine Center Parcs à Pindères et Beauziac est conçu comme une destination touristique, proposant aux familles avec enfants et adolescents de partager et de se ressourcer autour d'activités ludiques et de découverte de la nature.
- Le Domaine, ouvert toute l'année, sera facilement accessible depuis les grands centres urbains à proximité, pour des courts séjours dans un environnement naturel et boisé.
- Ce projet touristique, de taille limitée avec environ 400 hébergements, s'appuiera sur de nombreux partenariats locaux afin de valoriser les différentes activités et richesses du territoire.
- Le Domaine, très ouvert sur son environnement, contribuera ainsi au développement touristique local comme régional et créera de nombreux emplois pérennes et non délocalisables.

► Un concept adapté aux attentes des touristes

L'apparition de nouveaux besoins

Le tourisme familial évolue : les familles partent plus souvent, moins loin, moins longtemps. Elles ont un budget plus contraint et expriment de nouveaux besoins de services et d'activités.

De nouvelles formes de tourisme se développent où les activités de découverte, et de nature, sportives et culturelles prennent une place croissante.

Enfin, l'évolution de la société et ses diverses mutations induisent de nouveaux comportements, comme l'envie de prendre du temps pour soi, de passer du temps avec sa famille, de se ressourcer au contact de la nature.



La réponse de Center Parcs

Les domaines Center Parcs proposent une réponse à ces nouvelles attentes, avec des vacances en famille au cœur de la nature, dans des destinations de proximité facilement accessibles.

Ces domaines peuvent satisfaire une forte demande, tout en limitant leur impact environnemental. Ils offrent à la fois de nombreux équipements de loisirs, disponibles 365 jours par an, et l'opportunité de découvrir le territoire grâce à des partenariats avec les acteurs touristiques locaux.



► Des caractéristiques qui évoluent

Une nouvelle famille de Center Parcs

Le projet de Pindères et Beauziac relève d'une nouvelle famille de Center Parcs et présente plusieurs innovations, en phase avec les nouvelles attentes de la clientèle :

- Une taille réduite à 400 cottages (versus 800 pour d'autres domaines),
- Un ancrage renforcé dans le territoire, avec des partenariats économiques, touristiques, agricoles qui contribueront au dynamisme régional,
- Une incitation systématique des clients à découvrir les ressources patrimoniales, culturelles, gastronomiques du territoire.



Une organisation en village

Sur un terrain d'environ 85 hectares, le projet se présente comme un village organisé selon un plan compact autour des équipements de loisirs et de services (pour environ 12 000 m²), dont un espace aqualudique couvert.

Autour du cœur et d'une place de village, 400 cottages seront répartis en plusieurs hameaux autonomes offrant une capacité maximale d'environ 2 400 personnes.

Le village est entièrement piéton et les clients circulent à pied, à vélo ou en voiturette électrique.

Une clientèle de proximité

Ouvert 365 jours par an, le domaine répond à la demande de courts séjours d'une clientèle de proximité qui y accède essentiellement en voiture (2 à 3 heures de trajet).

Les analyses de marché, montrent que le secteur Sud Ouest bénéficie d'une réserve de clientèle potentielle importante qui s'étend ainsi sur une vingtaine de départements et concerne environ 10 millions de personnes*.

(*) Etude CSA 2016



► Les grands enjeux du projet

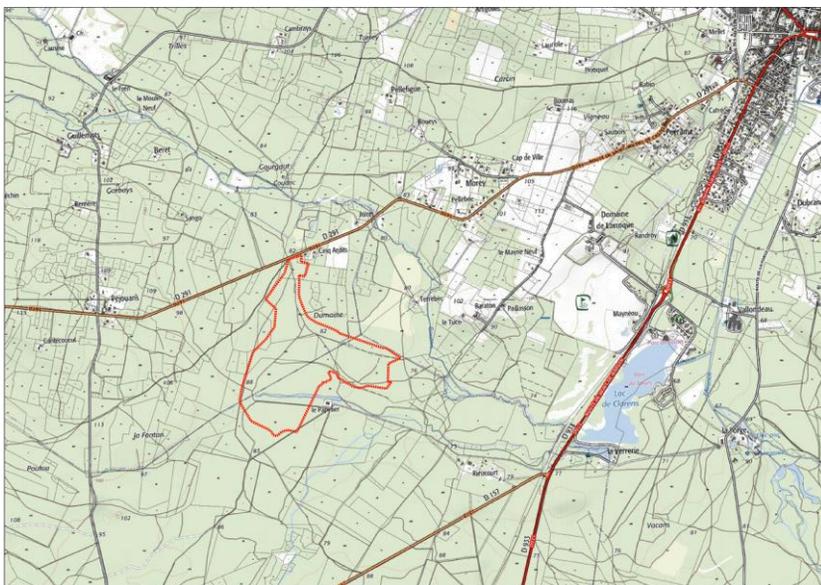
Les enjeux environnementaux

A l'origine du projet, une dizaine d'implantations potentielles ont été étudiées. Le site retenu de Pindères et Beauziac fait partie d'un vaste massif d'exploitation forestière de type forêt des landes de Gascogne majoritairement peuplé de pins maritimes.

Le sol est sablonneux et drainant. La topographie du site peu accidentée avec des mouvements de terrains circonscrits liés aux caractéristiques karstiques du sol.

Un état initial de l'environnement a été réalisé pendant un cycle biologique complet de 12 mois.

Il a permis d'établir les enjeux naturalistes du site et de les cartographier afin d'anticiper les mesures d'évitement nécessaires et permettre la préservation des secteurs aux valeurs écologiques les plus importantes.



Zone d'implantation du site

Les enjeux potentiels se situent autour des vallées du Rieucourt et du Lescourre pour les mammifères et les insectes et dans la partie nord-est du site avec des milieux favorables aux amphibiens, aux insectes et à la flore de zones humides.

L'enjeu économique du développement territorial

L'implantation d'un Domaine Center Parcs induit des créations d'emplois et des ressources fiscales nouvelles pour le territoire. En outre, l'activité économique liée à l'exploitation du domaine et aux dépenses des clients hors du domaine, engendre des dépenses de consommation qui bénéficient directement à l'économie locale.

De nombreux emplois pérennes créés

Pendant les deux ans de la phase de chantier, la création du Center Parcs de Pindères et Beauziac générera, selon les étapes des travaux, de **250 à 500 emplois**, principalement au profit d'entreprises locales.

En phase d'exploitation, environ 300 emplois directs seront créés dont environ 85% en CDI, 15% en CDD et 60% à temps plein.

En complément, de nombreux emplois seront induits localement par les diverses retombées économiques.

Restauration : 60 (cuisiniers, services)
Boutiques : 18 (superette, boulangerie, souvenirs, produits régionaux)
Loisirs : 45 (maîtres-nageurs, animateurs)
Accueil et administration : 40 (hôtesses, secrétariat)
Maintenance et entretien : 137

Pierre & Vacances-Center Parcs lancera le processus de recherche et de formation des collaborateurs un an avant l'ouverture, en partenariat avec Pôle Emploi, le Département et la Région.

Des retombées économiques diversifiées pour le territoire

Le montant annuel relatif aux contrats de prestations et aux achats est estimé entre 4 et 5 millions d'euros. En phase de chantier comme en phase d'exploitation, Center Parcs favorise toujours les filières locales, en partenariat avec les collectivités territoriales et les chambres consulaires. Cet engagement permet :

- La recherche d'entreprises locales pour le chantier et la maintenance en favorisant leur référencement et leur regroupement si nécessaire pour répondre aux appels d'offres,
- Le choix des matériaux de construction,
- L'approvisionnement en bois de chauffage de la chaufferie bois,
- L'approvisionnement local des boutiques et la mise en avant de produits du terroir ainsi que le recours à des produits alimentaires locaux.



Par ailleurs, la création d'un Center Parcs dynamise toujours le tourisme par la fréquentation des sites touristiques locaux.

De nouvelles ressources fiscales

La réalisation du Center Parcs permettra aux collectivités territoriales de percevoir de nouvelles taxes :

- Taxes d'urbanisme : 1 300 000 euros lors de la construction
- Contribution économique territoriale : 500 000 euros par an
- Taxes foncières : 200 000 euros par an
- Taxe de séjour : à définir avec les collectivités (estimation : 250 000 euros par an)



L'enjeu de l'ouverture au territoire

La volonté de s'ancrer dans le territoire est une caractéristique essentielle du projet de Center Parcs de Pindères et Beauziac.

De nombreux partenariats seraient ainsi noués (cf. fiche Pierre & Vacances–Center Parcs partenaire des territoires).

► Un projet respectueux de son environnement

La prise en compte de la dimension environnementale

Pour atteindre un haut niveau de performance environnementale pour le Center Parcs de Pindères et Beauziac, Pierre & Vacances-Center Parcs fait le choix d'une certification spécifique délivrée par un organisme indépendant : la certification HQE Aménagementtm. Cette certification est un instrument de performance, mais aussi un outil de management de projet qui concrétise la volonté de Pierre & Vacances-Center Parcs de travailler en partenariat avec les collectivités et organisations locales. Une démarche « Bas Carbone » guidera également toute la conception du projet.

Dans ce cadre, six axes prioritaires seront travaillés en concertation avec les acteurs du territoire : la gestion des eaux, de l'énergie, le paysage et la biodiversité, la santé et le confort, la mobilité et les déchets.



Protection de la succisse



Panneaux photovoltaïques (Center Parcs Vienne)

Protéger la biodiversité

La première étape de conception du projet concerne la biodiversité. Elle consiste à établir le plan masse en fonction des enjeux environnementaux mis en évidence par les différentes investigations. Ainsi, les secteurs à valeur écologique les plus importants seront préservés et protégés. La prise en compte de la biodiversité impliquera de :

- Respecter les caractéristiques physiques du site : topographie et sensibilité du sol et du sous-sol,
- Préserver les espèces protégées et les habitats d'intérêt communautaires présents sur le site ainsi que les milieux aquatiques,
- Prendre en compte les risques d'interruption des continuum écologiques,
- Éviter l'introduction de végétaux non indigènes dans le cadre du projet,
- Maîtriser la fréquentation du site dans les secteurs sensibles,

Des mesures seront également prises pour accompagner l'évolution du site sur le long terme et conserver ses potentialités écologiques, voire les renforcer avec par exemple la création de nouveaux habitats : mares, clairières, nichoirs...

Gérer efficacement et qualitativement la ressource en eau

L'eau est une composante majeure des Center Parcs, c'est pourquoi l'un des enjeux prioritaires est de préserver la ressource, tant au niveau qualitatif qu'au niveau quantitatif. Cette démarche vise d'une part la limitation de l'impact des domaines sur les réseaux hydrographiques et hydrogéologiques locaux et d'autre part la recherche d'économies d'eau.

Les consommations d'eau potable seront réduites grâce au recours à des équipements hydro-économes pour l'ensemble des cuisines et des sanitaires. Sous réserve d'autorisation de l'Agence Régionale de Santé, un système d'osmose inverse, permettant de réduire d'environ 80% les eaux de lavage des filtres des piscines, serait utilisé pour l'espace aqualudique.

La gestion des eaux de ruissellement pluvial sera basée sur les principes des techniques alternatives de l'assainissement. Il s'agit d'une gestion diffuse qui multiplie les exutoires pour éviter les concentrations des flux et permettre la répartition de l'alimentation des milieux aquatiques

Les eaux de vidange des piscines subiront des traitements très poussés pour assurer leur entière neutralisation (température, chlore et autres substances résiduelles). Une grande partie sera ensuite réaffectée à différents usages dans le domaine : animations hydrauliques, arrosage, lavage de certaines surfaces, de véhicules et d'engins, utilisation pour les sanitaires...

► Le financement du projet

L'investissement total

L'investissement total pour les hébergements et les équipements (hors certains honoraires), est estimé à 170 millions d'euros HT, dont 104 pour les cottages, et 66 pour les équipements.

A ce montant, s'ajoute un budget prévisionnel 6,11 millions d'euros HT au titre des réseaux extérieurs, qui ne sont pas réalisés sous maîtrise d'ouvrage Pierre & Vacances-Center Parcs.

Le modèle économique de Pierre & Vacances-Center Parcs

Le modèle économique de Pierre & Vacances-Center Parcs repose sur l'engagement d'exploitation à long terme des actifs. Ce modèle est courant en matière de développement et de financement touristiques et hôteliers et notamment chez la plupart des grands opérateurs. En effet, immobiliser un capital immobilier important limiterait fortement la capacité d'investissement nécessaire au développement du Groupe, alors que celui-ci doit pouvoir suivre l'évolution de ses marchés.

SCHÉMA DU MONTAGE ÉCONOMIQUE DU CENTER PARCS PINDERES ET BEAUZIAC



* Études préalables, autorisations administratives, achat du terrain, suivi des appels d'offres et passation des marchés de travaux, coordination de l'ensemble des intervenants jusqu'à la livraison

Les hébergements (cottages et terrain) seront financés par la vente à des investisseurs institutionnels (assurances et caisses de retraites) ou à des particuliers, qui les confieront/loueront à long terme à la société d'exploitation.

Cette société, filiale de Pierre & Vacances-Center Parcs, assurera la gestion et l'exploitation pour ces investisseurs, en supportant l'ensemble des charges de fonctionnement et d'entretien. Les loyers seront garantis durant toute la durée du bail, indépendamment de l'occupation.

Estimés à 66 millions d'euros HT, les équipements collectifs (espace aquatique, équipements ludiques, commerces et restaurants) seront cédés avec leurs terrains à une Société d'Economie Mixte, à l'étude, constituée entre les principales collectivités territoriales et des acteurs économiques privés. Cette dernière louera à Pierre & Vacances-Center Parcs moyennant un loyer qui permettra le remboursement intégral de l'emprunt en capital et en intérêts, hors fonds propres. Pierre & Vacances-Center Parcs s'engagera financièrement sur 20 ans et assumera au titre du bail le risque commercial et l'ensemble des charges d'entretien, de renouvellement et de réparations permettant le maintien en bon état de l'équipement sur toute la durée du bail.

Les garanties apportées par Pierre & Vacances-Center Parcs aux collectivités

- Pierre & Vacances-Center Parcs garantit le prix de vente ferme dans le cadre d'une vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) des équipements collectifs, avec les garanties bancaires légales.
- Pierre & Vacances-Center Parcs garantit le versement de loyers aux montants contractualisés sur 20 ans, quels que soient la fréquentation du Domaine et les résultats d'exploitation. C'est un engagement financier fort et une garantie majeure pour les investisseurs.
- En cas de non renouvellement au terme des 12 ans du premier bail, le Groupe est tenu de verser une pénalité pendant 8 années correspondant au montant des loyers prévus.
- Pierre & Vacances-Center Parcs garantit également contractuellement le maintien en bon état des équipements nécessaires à son exploitation.
- Enfin, Pierre & Vacances-Center Parcs apporte aussi toutes les garanties de la maison mère du Groupe, qui représente aujourd'hui 1,436 milliard d'euros de chiffre d'affaires et compte près de 300 implantations en Europe.

Les risques assumés par Pierre & Vacances-Center Parcs

Dans le montage financier, Pierre & Vacances-Center Parcs assume les risques majeurs du projet, à savoir :

- le risque de la construction : le prix de vente des cottages et des équipements collectifs est définitif au jour de l'acte notarié, même en cas de dépassement des coûts de construction,
- le risque du délai : en cas d'allongement des délais de construction, Pierre & Vacances-Center Parcs en assumerait les conséquences,
- le risque de l'exploitation : Pierre & Vacances-Center Parcs devrait couvrir les engagements de loyers aux propriétaires des cottages et des équipements collectifs. Le Groupe supporterait l'éventuel déficit en cas de fréquentation insuffisante.

Les risques seront pris directement par les différentes sociétés intervenant pour la réalisation et l'exploitation du projet et seront garantis par des cautions de la maison mère du Groupe Pierre & Vacances-Center Parcs, société au capital de 88 millions d'euros, cotée à la bourse de Paris.

► Les prochaines étapes

La réalisation du projet soumet le Maître d'Ouvrage à une série de procédures réglementaires, impliquant l'obtention d'autorisations spécifiques :

- Un ou plusieurs permis de construire et/ou d'aménager,
- Une autorisation unique au titre de la loi sur l'eau comprenant une autorisation au titre du défrichement et une autorisation éventuelle au titre de la réglementation des espèces protégées.

L'information et la concertation sur le projet se poursuivront tout au long de la phase d'étude et d'instruction des autorisations, notamment dans le cadre des enquêtes publiques réglementaires.

En parallèle du Maître d'Ouvrage, d'autres opérateurs porteront des projets qui feront également l'objet de procédures spécifiques :

- La communauté de communes pour le PLU,
- Le département pour l'accès routier et la voie verte,
- Les concessionnaires pour certains réseaux (assainissement, alimentation en eau...).



PROJET DE DOMAINE CENTER PARCS PINDERES ET BEAUZIAC

CHIFFRES CLÉS

Le projet de Center Parcs de Pindères et Beauziac

85 ha	de superficie totale du terrain
40 ha	de superficie aménagée
12 000 m ²	d'équipements de loisirs et de services
400	cottages de 32 à 90 m ² de surface habitable, soit 28 000 au total
2 400	Lits (hors lits d'appoint)
630 000	nuitées annuelles pour objectif
10	millions d'habitants dans la zone de chalandise
104	millions d'euros d'investissement pour les cottages
66	millions d'investissement pour les équipements

Création d'emplois

250 à 300 emplois en phase de chantier, suivant les phases de travaux pendant deux ans
300 emplois directs en phase d'exploitation
85 % des emplois en CDI
60 % des emplois à plein temps

Retombées fiscales et économiques

1,3 million d'euros de taxe d'urbanisme
500 000 € / an de contribution économique territoriale
200 000 € / an de taxe foncière, sur la propriété du terrain bâti
250 000 € / an de taxe sur les séjours touristiques, définie avec les communes
4 à 5 millions € / an pour les contrats de prestations et les achats
2 à 3 millions € / an de dépenses des clients hors du site

Exemple de la Moselle pour les retombées économiques

63 % des clients mènent des activités en dehors du domaine
25 % sortent pour mener des activités culturelles ou touristiques
15 % d'augmentation de l'office de tourisme de Sarrebourg
1/3 des clients ont fréquenté des lieux de restauration extérieurs au domaine
5,3 millions d'euros dépensés chaque année par les visiteurs dans la région Alsace-Lorraine
26 millions d'euros de PIB générés en Alsace-Lorraine sur les 12 mois de l'exercice 2011-2012

La clientèle Center Parcs

1,1 millions de touristes
4,2 millions de nuitées
76 % de taux de remplissage moyen
70 % de taux de retour des clients à 50 ans
80 % des clients à moins de deux heures trente de route
72 % des visiteurs séjournent en famille

Exemple de la Vienne

71 % des marchés du chantier ont été attribués à des entreprises du département ou de la région Poitou-Charentes

71 % des personnes recrutées étaient demandeurs d'emploi, dont 54 % depuis une longue durée

